

PREMIÈRE VISION



Désormais internationalement reconnu, Daniel Buren (né en 1938) a commencé sa carrière en travaillant dans la rue pour produire des œuvres « *in situ* », un terme utilisé dans d'autres activités et qu'il importe dans le champ artistique. Depuis, rien ne peut se faire en dehors d'un lieu de présentation. « Je n'ai pas d'atelier, explique-t-il. Pour moi l'art *in situ* veut dire fait, vu et détruit sur place. » Son travail est donc une expérimentation constante qu'il construit en fonction du lieu, ce lieu « qui invente tout, dont des choses qui ne sont pas imaginables hors de ce lieu ».

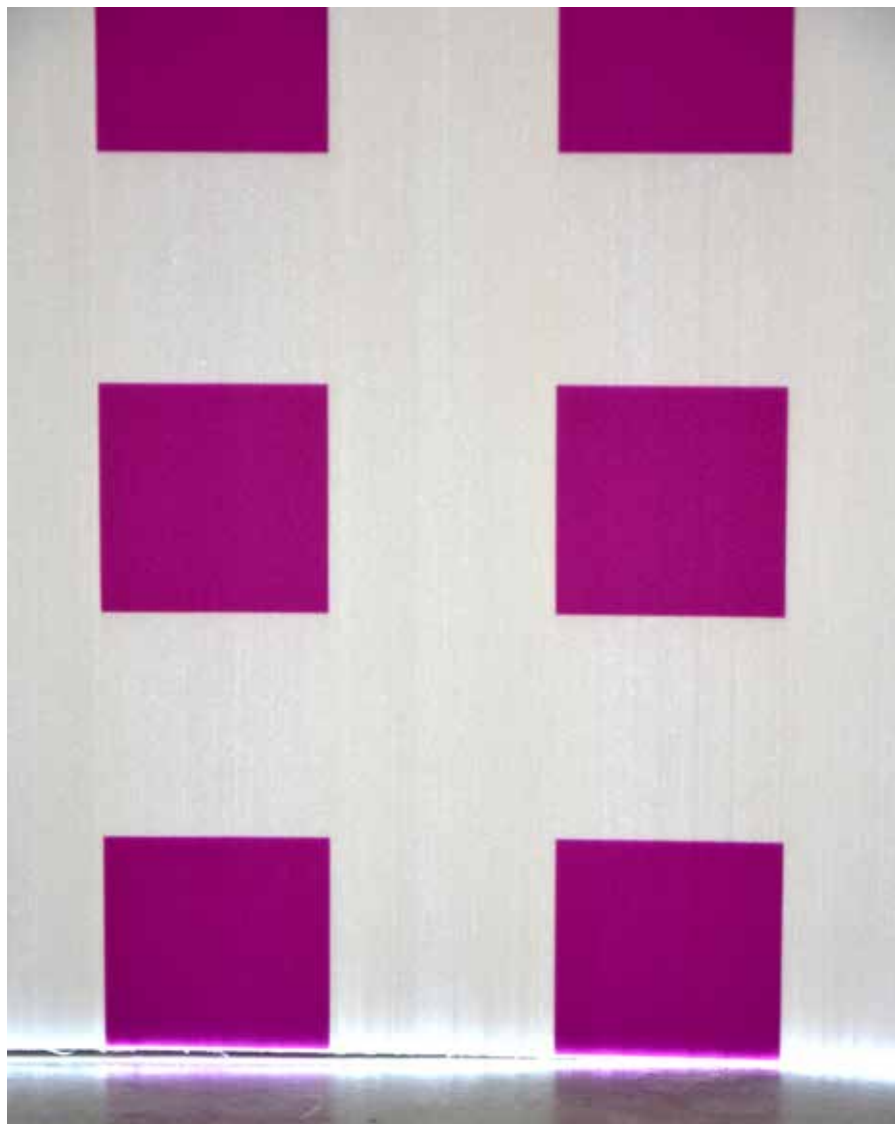
S'il part des possibilités du site à investir, Buren utilise des « outils visuels », en particulier ses fameuses bandes de 8,7 cm, une dimension arbitraire qu'il utilise par hasard à la fin des années 1960 et qui est inchangée depuis. Dans l'exposition, on

les retrouve sur des œuvres qu'il avait réalisées il y a une dizaine d'années, mais qu'il n'avait jamais vues installées, faute d'atelier et de lieu de présentation approprié. Si elles ne sont pas conçues *in situ*, les œuvres sont qualifiées de « situées » par l'artiste, c'est-à-dire déplaçables et adaptables. Ce sont des bâches carrées parcourues de bandes colorées faites de fibres optiques. Quand la lumière du jour baisse, une lueur discrète est visible au bas de chaque strie. Les œuvres sont installés en quinconce sur les murs et la magie de la mesure de 8,7 cm opère : tout s'adapte au centimètre près.

FILTRES DE LUMIÈRE

La grande salle de 300 m² ne contient rien en son centre, car le travail de l'artiste est avant tout une œuvre de transformation qui « s'inscrit dans le

LE NOUVEAU LIEU D'EXPOSITION D'ANGLET, IDÉALEMENT SITUÉ EN FACE DE LA VILLA BEATRIX ENEA, OUVRE AVEC UNE EXPOSITION DE DANIEL BUREN, UN ARTISTE ICONIQUE QUI ANALYSE LE LIEU AVANT DE S'Y INSTALLER. UN PREMIER REGARD SUR LES POSSIBILITÉS DU SITE.



◁ [PAGE DE GAUCHE] Daniel Buren présentant son exposition. Photo *Parcours des arts*.

▷ Vue de l'exposition. Photo *Parcours des arts*.

temps, l'espace, avec les gens qui s'en occupent et les visiteurs ». En plus des œuvres aux murs, Buren traite la lumière provenant de l'extérieur. Pour ce travail véritablement *in situ*, il dispose pour cela d'un autre outil visuel : une gamme de couleurs (rouge, jaune, bleu, vert). Il scande ainsi de filtres colorés les baies vitrées de l'entrée et du fond de la salle. C'est une intervention discrète vue de l'extérieur, mais qui, vue de l'intérieur, transforme l'atmosphère du lieu, pour peu que le temps soit lumineux. Cet aléa ne trouble en rien l'intention de l'artiste : il fait partie de la vie d'une œuvre éphémère *in situ*.

Le fait d'ouvrir une nouvelle salle d'exposition – et de surcroît avec un artiste emblématique de l'art contemporain depuis cinq décennies – est un positionnement marquant pour la ville

d'Anglet qui, selon les mots de Jean-Michel Barate, adjoint au maire à la culture, « veut être une référence régionale en matière d'art contemporain ». Une orientation en faveur de l'art qui ne s'est pas démentie depuis les années 1970, renouvelée lors de l'acquisition de la Villa Beatrix Enea en 1983, et désormais poursuivie avec cette nouvelle galerie Georges-Pompidou. ■

Yann Le Chevalier

Daniel Buren
Lumière naturelle versus lumière électrique
Travaux *in situ* versus travaux situés
13 mai – 14 octobre

Galerie Georges-Pompidou,
2, rue Albert-le-Bariller, 64600 Anglet.
05 59 58 35 60.

Mardi au samedi, 11 h – 13 h et 14 h – 18 h.
À partir du 5 septembre : mardi au vendredi,
14 h – 18 h ; samedi, 11 h – 13 h et 14 h – 18 h.
Entrée libre.

Projection permanente du film *À contre-temps, à perte de vue*, une traversée de 6 h 30 sur l'ensemble du travail de Daniel Buren de 1960 à 2017.